## **RÉSUMÉ**

Le développement économique des Autochtones fait partie intégrante de la réconciliation, parce qu'il présente un potentiel énorme pour alimenter la croissance économique du Canada. Les appels à l'action (n° 92) de la Commission de vérité et réconciliation indiquent des relations respectueuses, un accès équitable aux possibilités, et une formation en gestion non autochtone comme éléments clés de la réconciliation économique. Le développement économique et la participation des Autochtones sont essentiels pour combler les écarts importants en ce qui a trait aux possibilités entre les Canadiens d'origine autochtone et les Canadiens non autochtones qui, s'ils étaient comblés, stimuleraient l'économie canadienne de 27,7 milliards de dollars annuellement¹. En outre, avec une population autochtone jeune et croissante, le développement économique des Autochtones est une puissante ressource inexploitée pour favoriser la future croissance économique du Canada.

Les populations autochtones font face à des obstacles systémiques profondément enracinés dans le paysage économique canadien, notamment la *Loi sur les Indiens* et son régime foncier restrictif, l'application inadéquate des traités et l'exclusion systématique des peuples autochtones des systèmes économiques. Il en a découlé une surreprésentation des Autochtones dans les emplois mal rémunérés, des taux de chômage plus élevés et un niveau de scolarité inférieur à celui de leurs homologues non autochtones. Les populations autochtones sont plus susceptibles de vivre dans des maisons surpeuplées qui ont besoin de réparations, et dans des collectivités où les services d'eau potable, de transport et de connectivité sont inadéquats. Ces facteurs constituent des obstacles communautaires au développement économique, car une infrastructure de mauvaise qualité ou absente ainsi qu'une main-d'œuvre moins scolarisée sont moins susceptibles d'attirer et de retenir des entreprises. Il faut procéder à une évaluation complète de ces facteurs pour déterminer où se trouvent les lacunes les plus flagrantes, où des progrès ont été accomplis et où nous devons concentrer nos efforts pour combler les écarts.

Le Rapport d'étape de 2019 sur l'évolution de l'économie des Autochtones, préparé par le Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA), présente une analyse détaillée et approfondie des réalités économiques des peuples autochtones du Canada. Le rapport comprend trois indicateurs principaux : l'emploi, le revenu et le bien-être des collectivités. Ces indicateurs sont examinés en fonction de 13 mesures distinctes. Cinq indicateurs secondaires sont également pris en considération : l'éducation; l'entrepreneuriat et la création d'entreprises; la gouvernance; les terres et les ressources; l'infrastructure. Ces indicateurs secondaires sont examinés en fonction de 18 mesures. Des 31 mesures examinées, 11 sont nouvelles dans le rapport de 2019, notamment la représentation de la main-d'œuvre, la hausse du revenu, le niveau de scolarité, l'attestation financière des collectivités, le surpeuplement et les conditions de logement. Pour la première fois, le rapport de 2019 comprend une analyse comparative entre les sexes, ainsi que deux nouveaux indices composites : l'indice de développement économique et l'indice d'infrastructure du CNDEA. Le présent rapport brosse le tableau le plus complet et le plus solide du bien-être économique des Autochtones au Canada à l'heure actuelle.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Conseil national de développement économique des Autochtones (2016). Réconciliation : stimuler l'économie canadienne de 27,7 milliards \$, http://www.naedb-cndea.com/french/reports/naedb\_report\_reconciliation\_27\_7\_billion\_fr.pdf.

En général, les résultats des peuples autochtones du Canada s'améliorent et certains écarts diminuent, mais à des degrés divers et parfois minimes. Les résultats économiques se sont améliorés pour la plupart des Canadiens depuis la crise économique de la dernière décennie, et certains résultats autochtones se sont davantage améliorés que ceux des Canadiens non autochtones. Parmi les gains les plus marqués, soulignons le revenu individuel médian où l'écart de déficit entre les groupes non autochtones et les groupes autochtones s'est rétréci de 9,3 points de pourcentage entre 2005 et 2015 (l'écart restant est de 26,2 points de pourcentage). L'écart entre les taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires a également montré une forte diminution de 4,5 points de pourcentage entre 2006 et 2016 (l'écart restant est de 14,8 points de pourcentage), et le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales ou professionnelles des étudiants autochtones a augmenté au point de dépasser celui de la population non autochtone de 2,6 points de pourcentage en 2016. Des résultats positifs semblables ont été enregistrés pour ce qui est de l'entrepreneuriat (réduction de 0,9 point de pourcentage de l'écart entre les niveaux de travailleurs autonomes autochtones et non autochtones), des indicateurs de gouvernance (augmentation de 24 % dans les collectivités des Premières Nations ayant des règlements fiscaux) et de l'infrastructure (58 % des avis à long terme concernant l'eau potable ont été levés).

Même s'il y a eu des progrès, tous les indicateurs ne se sont pas améliorés, et les améliorations ne se sont pas produites de la même façon dans tous les groupes d'identité autochtone. L'écart entre les taux d'emploi des Autochtones et des non-Autochtones est demeuré essentiellement inchangé à 8,4 points de pourcentage, et l'écart entre les taux d'obtention de diplômes universitaires des Autochtones et des non-Autochtones est passé à 18,8 points de pourcentage en 2016 (écart de 1,7 point). Même si les populations métisses affichent les résultats les plus élevés parmi les groupes d'identité autochtone selon la plupart des indicateurs (y compris des comparaisons avec les non-Autochtones dans certaines mesures), les populations des Premières Nations vivant dans les réserves continuent de présenter des déficits persistants et parfois croissants. Les taux d'emploi, le revenu médian et le niveau de scolarité des Premières Nations vivant dans les réserves sont les plus faibles de tous les groupes identitaires, ce qui illustre la nécessité d'accroître les niveaux de soutien ciblé par l'entremise de politiques et de programmes.

Les nouveaux ajouts au Rapport d'étape de 2019 ont donné lieu à des conclusions intéressantes. L'analyse comparative entre les sexes a révélé que les populations autochtones affichent une plus grande parité entre les sexes que les populations non autochtones et que les femmes autochtones bénéficieraient d'un soutien dans les domaines de l'emploi et du revenu, alors que les hommes autochtones bénéficieraient d'un soutien en éducation. Les nouvelles mesures de représentation de la population active ont révélé que les populations autochtones travaillent plus souvent dans des industries à revenu élevé que les populations non autochtones (mais les populations autochtones sont encore plus susceptibles d'occuper des emplois moins bien rémunérés dans toutes les industries). De plus, les résultats du nouvel indice d'infrastructure ont montré que les collectivités autochtones éloignées présentent d'importants déficits d'infrastructure, même quand l'on tient compte de l'éloignement et de la petite taille des collectivités.

Le Rapport d'étape de 2019 sur l'évolution de l'économie des Autochtones du CNDEA prouve que même si les écarts se referment, ils ne sont pas en voie d'atteindre les objectifs de parité économique des

Autochtones de 2022 énoncés dans le Rapport d'analyse comparative de l'économie des Autochtones du CNDEA, publié en 2012. Ce rapport présente des recommandations en vue d'atteindre les objectifs de 2022, notamment : cibler les populations des Premières Nations vivant dans les réserves dans les domaines de l'infrastructure, de l'emploi et de l'éducation; élaborer des mesures de soutien éducatif axées sur les jeunes; et mettre sur pied des programmes de développement des compétences pour aider les travailleurs autochtones à occuper des emplois mieux rémunérés. Ce n'est qu'en ciblant des politiques et des programmes de soutien que l'on pourra accélérer les progrès pour combler les écarts économiques actuels. À l'instar des recommandations du rapport de 2015, on ne saurait trop insister sur la nécessité d'accélérer les progrès économiques si l'on veut atteindre les objectifs de 2022. Le développement économique des Autochtones offre la possibilité d'améliorer les conditions de vie, de stimuler la croissance économique canadienne, de favoriser la réconciliation et de fournir une main-d'œuvre jeune et croissante à la population active vieillissante du Canada. Investir dans le développement économique des Autochtones, c'est investir dans la prospérité sociale et économique du Canada de demain.